



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des parents des écoles Hudon-Ferland / Sainte-Hélène / Saint-Louis de Saint-Joseph tenue le 13 septembre 2021, à 19 h, par Teams

Présences :

12 parents (4 de Saint-Alexandre, 2 de Sainte-Hélène, 6 de Saint-Joseph) 4 membres du personnel
La Direction

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Nancy Boudreault et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée

- Ouverture des propositions :
 - Madame Nancy Boudreault
- Acceptation / refus :
 - Madame Nancy Boudreault accepte

3. Nomination d'une secrétaire ou d'un secrétaire d'assemblée

- Ouverture des propositions :
 - Madame Émilie Lhopiteau
- Acceptation / refus :
 - Madame Émilie Lhopiteau accepte

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des parents, tenue le 14 septembre 2020

Lecture de procès-verbal du 14 septembre 2020 par madame Nancy Boudreault

Il est proposé par madame Émilie Lhopiteau et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2020 tel que présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Reddition de compte :

- a) Rapport annuel du CÉ (83 LIP)
- b) Déposé sur le site de l'école à la fin juin 2021.

Survol du rapport annuel par madame Nancy Boudreault et notamment sur le point de consultation des élèves (en lien avec la nouvelle gouvernance de conseil d'établissement).

Il est proposé par monsieur Olivier Thiboutot et résolu d'adopter le rapport annuel 2020-2021 du conseil d'établissement tel que présenté par madame Nancy Boudreault.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Information sur le rôle du CÉ, sa composition, son fonctionnement, le nombre de représentants des parents à élire et la durée de leur mandat (42 et ss. LIP) : mandat de 2 ans

Survol du rôle du CÉ et présentation par madame Véronique Renaud des membres représentants.

7. Information sur le rôle du comité de parents, sa composition, son fonctionnement, le nombre de représentants des parents à élire et la durée de leur mandat (189 et ss. LIP) : mandat d'un an

Survol du rôle du comité de parents par monsieur Thiboutot qui a été représentant de notre CÉ dans ce comité.

8. Information sur le pouvoir de l'assemblée générale des parents de mettre en place un organisme de participation des parents (OPP), son rôle, sa composition, son fonctionnement et nomination des membres (96 et ss. LIP) : mandat d'un an

Survol du rôle de l'OPP (Organisme de participation des parents) par madame Nancy Boudreault. Madame Véronique Renaud nous fait part de l'importance de l'OPP dans nos écoles et du bienfait de l'implication des parents et des grands-parents.

Madame Anaïs Berger exprime son souhait de s'impliquer dans l'organisme.

9. Adoption des règles d'élection

La procédure pour l'élection est présentée par madame Véronique Renaud.

Il est proposé par madame Nancy Boudreault et résolu d'adopter les règles d'élection telles que présentées par madame Véronique Renaud.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs d'élection (au besoin)

- Ouverture des propositions :
 - Madame Véronique Renaud
- Acceptation / refus
 - Madame Véronique Renaud accepte

11. Élection de parents du CÉ (4 postes à combler)

Précision : si aucun parent n'est intéressé par un poste de sa municipalité, il est possible que le poste soit comblé par un parent d'une autre municipalité.

Ouverture de la mise en candidature pour le premier et le deuxième poste de St-Alexandre :

- ✓ Madame Nancy Boudreault propose madame Roxanne Lemieux;
- ✓ Madame Nancy Boudreault propose madame Josée Castonguay;
- ✓ Madame Nancy Boudreault propose madame Anaïs Berger

Acceptation/refus de la mise en candidature des personnes proposées :

- ✓ Madame Roxanne Lemieux accepte ;
- ✓ Madame Josée Castonguay refuse ;
- ✓ Madame Anaïs Berger accepte

Mesdames Roxanne Lemieux et Anaïs Berger (parents de St-Alexandre) obtiennent les postes pour St-Alexandre.

Ouverture de la mise en candidature pour le troisième poste pour Ste-Hélène :

- ✓ Madame Nancy Boudreault propose madame Amélie Charest.

Acceptation/refus de la mise en candidature de la personne proposée :

- ✓ Madame Amélie Charest accepte par l'intermédiaire de madame Nancy Boudreault (elles avaient eu la conversation en prévision de l'AGA de manière anticipée).

Madame Amélie Charest (parent de St-Joseph) obtient le poste pour Ste-Hélène.

Ouverture de la mise en candidature pour le quatrième poste :

- ✓ Madame Marie-Ève Paradis propose madame Nancy Boudreault.

Acceptation/refus de la mise en candidature de la personne proposée :

- ✓ Madame Nancy Boudreault accepte.

Madame Nancy Boudreault (parent de St-Joseph) obtient le poste pour St-Joseph.

12. Élection d'un parent du CÉ comme représentant au comité de parents (47 LIP) (doit être choisi par les membres parents du CÉ)

- Ouverture des propositions :
 - Madame Roxanne Lemieux;
 - Madame Anaïs Berger
- Acceptation / refus :
 - Madame Roxanne Lemieux refuse;
 - Madame Anaïs Berger accepte

12.1 Élection d'un parent du CÉ comme représentant substitut au comité de parents (47 LIP)

- Ouverture des propositions :
 - Madame Roxanne Lemieux est proposée comme parent substitut
- Acceptation / refus :
 - Madame Roxanne Lemieux accepte

13. Décision de former ou non un OPP (96 LIP)

Si oui, faire 13.1 à 13.4, si non, aller à 14.

Mesdames Berger, Lemieux et Castonguay souhaitent s'impliquer dans l'OPP de St-Alexandre. Madame Caroline Gagnon nous signale que madame Glennis Ouellet a un intérêt également. Madame Gagnon mettra madame Ouellet en contact.

Madame Annie Martin souhaite composer une OPP pour l'école de Ste-Hélène avec mesdames Julie Deschênes, Julie Pelletier, Valérie Lajoie, Isabelle Bosset, et Stéphanie Sénéchal.

Madame Nancy Boudreault souhaite composer une OPP pour l'école St-Louis de St-Joseph avec mesdames Élise Roussel-Garneau, Amélie Charest, Tania Bélanger, Valérie Dionne, Marie-Ève Paradis, Nancy Tremblay et Gemma Richard.

- 13.1 Détermination du nom de l'OPP
- 13.2 Détermination de la composition de l'OPP
- 13.3 Détermination des règles de fonctionnement de l'OPP
- 13.4 Élection des membres de l'OPP

14. Information de la direction :

14.1 Projet éducatif

Madame Véronique Renaud propose de couvrir le point à l'agenda sur le projet éducatif à la première rencontre du CÉ pour laisser la place à la conférencière, madame Édith Levasseur.

15. Levée de l'assemblée

Monsieur Charles Fortier propose la levée de l'assemblée à 19 h 50.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Nancy Boudreault, présidente

Émilie Lhopiteau, secrétaire

Véronique Renaud, directrice